

CHEMINONS ENSEMBLE N°35

Mairie de CHEMINON

LE MOT DU MAIRE



Encore une année qui se termine et chacun pense aux fêtes qui s'annoncent. Si la plupart d'entre nous les célébreront comme tous les ans, je veux également penser aux personnes seules, à ceux qui souffrent, frappés par un décès, la maladie ou la perte de leur emploi.

Je veux également penser à tous ces réfugiés qui fuient leurs pays, non pas pour "profiter" des allocations sociales comme je l'entends parfois mais pour se soustraire à la violence, aux massacres, à la barbarie, aux persécutions et à la mort. Rappelons que nos démocraties occidentales sont en partie responsables de ce chaos.

Au niveau de notre commune, l'installation de la fibre optique se poursuit et apportera un confort supplémentaire aux nombreux utilisateurs d'internet.

Les travaux de sécurité routière et d'accès à l'église sont bien avancés. Ils se poursuivront dès que la météo le permettra. Il en est de même pour l'entretien de différentes voiries. Encore un peu de patience !

Vous retrouverez à l'intérieur de ce numéro de "Cheminons ensemble" les changements induits par l'intégration de notre commune à la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise. Vous constaterez que cela ne va pas bouleverser nos habitudes.

Permettez-moi enfin, au nom du conseil municipal, de vous présenter tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Bien sincèrement.

Thierry FARGETTE

Dans ce numéro :

<i>Notre commune rejoint la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise, ce qui va changer au 1er janvier 2017</i>	2
<i>Tarif de l'eau 2017</i>	3
<i>Pratique : Le conciliateur de justice– Collecter c'est recycler–Le calendrier des élections 2017</i>	4
<i>Portrait : Le nouveau boulanger</i>	5
<i>O.N.F. : Programme des reprises de chevreuils</i>	6
<i>Les derniers aménagements du village en images</i>	7-8
<i>Ecoles : L'actualité des classes par les élèves</i>	9
<i>Salle polyvalente : planning d'occupation, tarifs des locations</i>	10
<i>Associations–Etat civil</i>	11-12

LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ, ÇA CHANGE QUOI ?

Au 1er janvier 2017, notre commune, comme 21 autres, rejoindra la Communauté d'agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise (C.A.S.D.D.B.).

L'**assainissement** (réseaux et station d'épuration) ne sera plus géré par la Communauté de Communes Saulx et Bruxenelle mais par la nouvelle intercommunalité. Ce changement nécessitera de "soldes les comptes" entre l'ancienne et la nouvelle communauté. Un relevé de compteurs aura donc lieu dans les 1er jours de janvier 2017 (voir calendrier plus loin).

En ce qui concerne les **ordures ménagères**, le jour de collecte reste le vendredi. Les sacs jaunes seront collectés chaque semaine en même temps que les déchets ménagers, le contenu des sacs jaunes reste le même. Seuls les déchets verts ne seront plus ramassés. Nous pourrions toujours nous rendre à la **déchetterie** de Pargny sur Saulx. D'autres changements pourront intervenir en 2018.

La **fiscalité**, si le pacte de solidarité est signé par une large majorité des 60 communes adhérentes, ne devrait pas être modifiée. Ainsi les taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti resteront fixées sur les bases actuelles.

Pour ce qui est de l'**urbanisme**, vous continuerez à déposer vos demandes de travaux, permis de construire et de démolir à la mairie de Cheminon. Ces dossiers ne seront plus traités par la Direction Départementale des Territoires de la Marne (D.D.T.) mais par les services de l'intercommunalité. Les Bâtiments de France continueront à donner leur feu vert.

Affaire(s) à suivre

CALENDRIER DES PROCHAINS RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU ET DES FACTURATIONS

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **3,4 et 5 janvier 2017** : Relevé des compteurs par P.Pillard, employé communal et L. Chabanois, employé C.C.S.B. ➤ Facturation de la consommation d'eau (solde 2016) par la Commune et du solde de l'Assainissement par la C.C.S.B (octobre, novembre, décembre 2016).
- **Mai 2017** : Relevé annuel par la Communauté d'Agglomération de SAINT-DIZIER ➤ Facturation de la consommation d'eau par la Commune et de l'Assainissement par la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise (janvier à mai 2017).
- **Octobre-novembre 2017** : Estimation de la consommation d'eau et de l'assainissement ➤ Facturation d'un acompte pour la consommation d'eau et de l'assainissement correspondant.

PRIX DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT 2017

RAPPEL : le prix de l'eau est constitué de trois parties.

La part communale a été votée par le Conseil Municipal lors de la séance qui a eu lieu jeudi 8 décembre 2016.

→ **PARTIE 1** : La **part communale** qui regroupe le prix du m³, l'abonnement annuel, la location du compteur, le branchement et la redevance prélèvement.

Calcul du tarif du m3 :

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Tarif SAUR m ³	1,4932 €/m ³	1,5016 €/m ³
Part communale Trois-Fontaines	0,2215 €/m ³	0,2215 €/m ³
Préservation des ressources	0,0620 €/m ³	0,0915 €/m ³
Sous-total H.T.	1,7767 €/m ³	1,8146 €/m ³
TVA 5,5 %	1,8740 €/m ³	1,9144 €/m ³
Prix de vente aux habitants T.T.C. (prenant en compte 15 % des pertes sur le réseau)	2,15 €/m³	2,20 €/m³ + 2,32 %

Concernant les **redevances communales fixes**, le Conseil Municipal a voté une augmentation de 1% :

Désignation	Montants 2016	Montants 2017
Abonnement	29,33 €	29,62 €
Location compteur	10,61 €	10,71 €
Branchement	8,11 €	8,19 €
Redevance prélèvement	0,24 €/m ³	0,24 €/m ³

→ **PARTIE 2** : La **part AESN** (Agence de l'Eau Seine Normandie : établissements publics de l'Etat chargés de la lutte contre les pollutions et la gestion des ressources) qui concerne les redevances suivantes :

Modernisation du réseau de collecte : 0,30 €/m³

Redevance pollution de l'eau d'origine domestique: 0,38 €/m³

Ces redevances resteront identiques en 2017 aux montants de l'année 2016.

→ **PARTIE 3** : Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier reprendra la gestion de la **partie assainissement, jusqu'à maintenant gérée par la C.C.S.B.**

Les montants de la redevance assainissement et du raccord assainissement ne nous ont pas été communiqués à ce jour.

PRATIQUE

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme Geneviève VOCHELET, reste à votre disposition pour vous aider à régler un différend. Vous pouvez prendre rendez-vous par l'intermédiaire des mairies de

- PARGNY SUR SAULX au 03.26.73.10.37 ou de

- SERMAIZE-LES-BAINS au 03.26.73.20.61 (**voir Cheminons Ensemble N° 29 - page 4**).

LE BLEUET DE FRANCE

Les collectes du 8 Mai et du 11 Novembre ont produit la somme de **78,45 €** au profit de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

COLLECTER, C'EST RECYCLER

L'ECOLE et la MAIRIE collectent toujours les bouchons plastiques, les bouchons de liège, les stylos à bille, feutres, porte-mines, correcteurs, marqueurs, surligneurs, ainsi que les piles rondes, plates ou bouton et batteries (**voir Cheminons Ensemble N° 32 - page 6**).

CALENDRIER DES ELECTIONS 2017

Le premier tour de l'élection présidentielle se déroulera le **dimanche 23 avril**, le second tour aura lieu le **7 mai 2017**.

Les élections législatives auront lieu les **11 et 18 juin 2017**.

Le bureau de vote de Cheminon sera ouvert dans la salle d'honneur de la mairie de 8h à 19h.

ATTENTION :

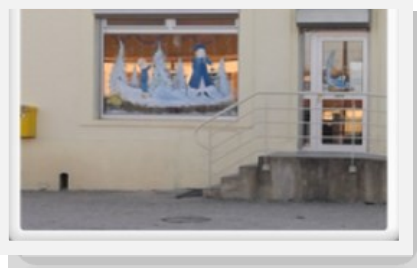
Pour voter aux élections 2017, hormis les jeunes de 18 ans qui sont inscrits automatiquement, les citoyens non inscrits sur les listes électorales de la commune doivent faire une demande d'inscription **avant le 31 décembre 2016**. Pour cela, il est indispensable de se présenter en mairie avec une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire Cerfa n°12669*01 disponible en mairie ou téléchargeable sur internet (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>).

PORTRAIT : notre nouveau boulanger-pâtissier

Vous êtes nombreux à avoir déjà rencontré David BRION, artisan boulanger-pâtissier, installé depuis le 1er novembre 2016.

Avec son épouse Christelle, il est déjà propriétaire de la boulangerie BRION situé au 57 rue Arthur Hannequin à PARGNY-SUR-SAULX.

Comme son prédécesseur, il propose dans la boutique située près des Halles de CHEMINON un espace Presse et Epicerie (qu'il compte bien développer selon les demandes et besoins des clients).



Le choix du local : les fruits et légumes proposés en magasin viennent en partie des « Jardins de Vassincourt ». Ce sont par conséquent des marchandises locales et de saison.

De même, il proposera à la vente des fleurs issues du même fournisseur quand la saison sera venue !

Le saviez-vous ? L'appellation Artisan boulanger n'est décernée qu'aux entreprises qui fabriquent sur place leur pain, du pétrissage de la pâte jusqu'à sa cuisson...

Si notre nouveau boulanger propose des baguettes moulées, c'est qu'elles sont cuites sur un chariot avec filet qui permet d'en cuire 120 en une seule cuisson ! David BRION propose également sa « Tradition » classiquement cuite en four à sole.

A tester : A côté des baguettes « classiques », la boulangerie BRION offre un large choix de baguettes spéciales : les « Lories ». A vous de choisir parmi la Lorie au levain, nature, aux épices de couscous, à la moutarde et aux oignons frits, aux 2 olives, aux germes, aux fibres, aux graines torréfiées, au chorizo et épices de couscous. ... Elles sont davantage proposées à la vente le weekend mais vous pouvez les réserver auprès de David BRION ou de sa vendeuse.

Un large choix pour les fêtes : N'hésitez pas à passer commande de pains spéciaux (pruneaux, miel, figues, seigle / citron, noisettes / châtaigne), pains surprises et pâtisseries (formulaires disponibles en magasin).

En pratique

La boulangerie-pâtisserie est ouverte :

Mardi : 7h30-12h30 et de 17h à 19h

Mercredi : 7h30-12h30 et de 17h à 19h

Jeudi : 7h30-12h30 et de 17h à 19h

Vendredi : 7h30-12h30 et de 17h à 19h

Samedi : 8h-12h45 et de 17h30 à 19h

Dimanche et jours fériés : 8h-12h45

Le magasin est fermé le lundi.

Numéros de téléphone :

CHEMINON : 03 26 72 47 80

PARGNY-SUR-SAULX : 03 26 41 11 87

Son installation

David BRION a racheté le mobilier du magasin : comptoir, frigos et étagères.

Il a fait procéder au changement d'enseigne. Celle de la devanture sera elle aussi prochainement modifiée.

Dans ses projets, il y a le ravalement de la façade (après autorisation de travaux délivrée en mairie) et le changement de peinture intérieure pour une couleur plus moderne ...

Les locaux appartiennent à la commune et un bail a été signé avec David BRION.

Pour le soutenir dans son installation, le Conseil Municipal a voté une dispense de loyer d'une période de deux ans (C.M. 7 octobre 2016). Avantage dont avait également bénéficié son prédécesseur.

UNITE CERVIDES - SANGLIER
Territoire d'Etudes et d'Expérimentations de TROIS-FONTAINES
51340 TROIS FONTAINES L'ABBAYE



PROGRAMME DES REPRISES DE CHEVREUILS CAMPAGNE 2017

Date des reprises	
Mardi 10 Janvier 2017	Jeudi 02 Février 2017
Mardi 17 Janvier 2017	Mardi 07 Février 2017
Jeudi 19 Janvier 2017	Samedi 11 Février 2017
Jeudi 26 Janvier 2017	Jeudi 16 Février 2017
	Vendredi 24 Février 2017
	Samedi 25 Février 2017
En cas d'annulation d'une opération ci-dessus, les dates de remplacement seront :	
Jeudi 02 mars 2017	
Mardi 07 mars 2017	

Le rendez-vous est fixé à 8h15/8h30 au « CHENE NOIR »

Nom :	Date(s) choisie(s) :	Nombre de participants :
Adresse :		N° de téléphone :

Afin de réguler la présence des groupes importants, un contact préalable avant l'inscription est nécessaire. Votre inscription auprès de nos services est exigée.

Toute personne mineure doit être sous la responsabilité d'un adulte désigné (parent, enseignant).

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur le fait qu'il est nécessaire d'adapter sa tenue vestimentaire aux conditions du terrain et à la météorologie du jour.

Pour tous renseignements pratiques, contacter :

Claude. WARNANT

Ophélie TAGNON

OU ONCFS/ CNERA Cervidés Sanglier - Bar le Duc :

03.26.73.07.88 ou 06 77 47 62 66

03 29 79 97 82 (ophelie.tagnon@oncfs.gouv.fr)



AMENAGEMENT DU VILLAGE : les derniers travaux en images



L'entretien des plantations communales situées Chemin de Renaupal et Route de Vitry se fait de façon régulière afin d'assurer un développement des arbustes plantés.

Les employés municipaux ont ainsi œuvré plusieurs jours afin de tailler et dégager l'herbe qui étouffait chacun des arbustes.

Afin de ne pas entraver la circulation des personnes sur le chemin qui longe la Bruxenelle et qui permet d'accéder au cimetière du Jardin Jacquet dit « du bas », des barrières anti-passages ont été installées par les employés municipaux.



De même, le passage qui longe des habitations et qui relie les rues Bénard et Basse a été réservé aux piétons après l'installation d'autres barrières anti-passages. La circulation aux deux-roues est maintenant limitée au passage plus haut afin de sécuriser l'accès aux habitations.



Début novembre 2016, la société COLAS qui avait obtenu le marché suite à l'appel d'offres a débuté l'installation d'un plateau ralentisseur au niveau de la Place de la Mairie. Le choix de la commission « voirie » s'est porté sur cet aménagement afin de faire ralentir la vitesse de circulation dans le village qui est ainsi limitée à 30 km/h à ce niveau. Les derniers aménagements de signalétique seront faits au printemps.

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) concernant les Etablissements Recevant du Public (ERP) et les Installations Ouvertes au Public (IOP) de la commune, les premiers travaux ont permis l'aménagement d'un cheminement piéton jusqu'à l'église.

Les prochains travaux de l'Ad'Ap :

- Création d'un stationnement handicapé place de la mairie
- Accessibilité de la salle polyvalente
- Accessibilité de l'école et de la boulangerie





Début décembre 2016 : PREPARATION DES FETES

Une nacelle a permis de procéder à l'installation de nouvelles décorations de fêtes.

Les guirlandes lumineuses qui ornaient la façade de la mairie ont été remplacées. Les conditions climatiques les avaient rendues cassantes et vétustes.

La commande a été passée en période de promotion auprès du fournisseur DECOLUM pour un montant de 580,20 €.

CIMETIERE DE LA MISSION

Les employés communaux ont commencé à aménager le parterre du columbarium afin de faciliter l'accès aux familles.

De même, si le temps le permet, une dalle de granit va être posée prochainement sur le caveau communal par la S.A.R.L. Simon et Fils.

Travaux à venir :

- ◆ Aménagement du talus rue René Connesson (en bordure du terrain de foot)
- ◆ Travaux de voirie au printemps 2017
- ◆ Pose de béton désactivé sur le cheminement piétonnier d'accès à l'église et autour du monument aux morts

LA FIBRE OPTIQUE A CHEMINON

Attendue dans le cadre des compétences du **SIEM** (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne) qui a pour mission de gérer l'accès au numérique pour les Communautés de Communes, l'installation de la fibre optique a été finalement proposée sans coût pour notre commune par Orange.

Financée dans le cadre de contrats d'Etat, pour permettre d'unifier l'accès de tous et notamment des artisans et commerces au Haut Débit, cette installation est encore en cours.

Les usagers d'Internet bénéficieront à terme d'une montée en débit significative (environ 20 Mbit/s). La fibre optique, reliant Maurupt-le-Montois et Cheminon au réseau déjà installé, est amenée jusqu'au sous-répartiteur situé en bas de la Rue Le Prêtre. La connexion aux habitations exploite ensuite le réseau téléphonique existant, ce qui signifie que cette montée en puissance sera moins remarquable à mesure de votre éloignement de ce sous-répartiteur.

Le **F.T.T.H.**(Fiber To The Home), qui correspond à l'installation de la fibre jusqu'à chaque habitation, serait financé ultérieurement par la Grande Région, sans qu'aucune date ne soit pour l'instant annoncée ...

Mais nous pouvons néanmoins nous réjouir de cette prochaine montée en débit de notre accès à Internet !

LES P'TITS CITOYENS ...

Modèles pour les grands...



Les élèves de Cheminon et Trois-Fontaines ont chanté la Marseillaise devant le monument aux morts le 11 novembre 2016 pour rendre hommage aux soldats tués pendant la guerre.



Les élèves de Cheminon et Trois-Fontaines et des écoles alentour ont participé à une course en faveur de l'association ELA.

Les enfants sont allés à Pargny/ Saulx le 10 octobre 2016 :

ils ont « mis leurs baskets pour battre la maladie » et aider les enfants handicapés.



Les enfants de Cheminon et Trois-Fontaines ont participé à l'opération

« NETTOYONS LA NATURE »

le jeudi 29 septembre 2016.

« On a aimé pouvoir agir pour la planète en réparant les bêtises des adultes qui ont abandonné leurs déchets dans la nature (mégots de cigarettes, sacs en plastique, bouteilles et canettes, mouchoirs, vieille couverture, etc ...) »

« ARRÊTEZ DE JETER VOS DECHETS N'IMPORTE Où !

MERCI POUR LA PLANETE !»

Nous remercions les habitants qui nous ont bien accueillis lorsque nous avons vendu les calendriers. Grâce à l'argent récolté, nous pourrions participer à un voyage scolaire de plusieurs jours qui sera organisé l'année prochaine (peut-être en Allemagne).

Les élèves de l'école de Trois Fontaines l'Abbaye

SALLE POLYVALENTE

Les associations ont fait leur rentrée en septembre 2016. Le planning d'occupation de la salle polyvalente a été établi selon le tableau suivant :

Jours	Horaires	Clubs	Activités	Grande salle	Petite salle
Mardi	14h-15h30	Ecole (sport)	Classe de Mme Guérard (GS/CP/CE1)	x	
Mercredi	13h45-17h30	Club Saint-Nicolas	Semaines impaires Cartes, Scrabble...		x
	16h-17h30	ASC	Entraînements joueurs 6-7 ans / 8-9 ans	x	
Jeudi	14h30-16h	Ecole (sport)	Classe de Mme Huyet (CE2/CM1/CM2)	x	
Samedi Sauf location en cours	15h-16h	Détente et loisirs	Danse petits	x	
	16h-17h		Danse grands	x	

A savoir : Les réservations doivent être faites auprès du secrétariat de mairie.

La réservation ne sera considérée effective qu'après remise en mairie d'un **chèque de caution d'une valeur de 300,00 €**, d'un **exemplaire signé du contrat de location** et de la remise d'une **attestation d'assurance spécifique à la salle polyvalente**.

Tarifs de location de la salle polyvalente :

	Période d'été (01/05 au 30/09)	Période d'hiver (01/10 au 30/04)
Habitants de Cheminon	Grande salle : 120,00 €	Grande salle : 200,00 €
	Petite salle : 60,00 €	Petite salle : 80,00 €
Personnes extérieures	Grande salle : 250,00 €	Grande salle : 280,00 €
	Petite salle : 100,00 €	Petite salle : 110,00 €
Après-midi récréatif (en alternance avec Club Saint-Nicolas)	10,00 €	10,00 €
Vaisselle	Couvert complet (verres compris) : 0,40 €/ couvert / verres : 9,50 € les 100 verres	

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

« **LE COMITÉ DES FÊTES** » vous informe qu'un après-midi goûter animé musicalement est organisé **samedi 17 décembre 2016 à partir de 15h30** à la salle polyvalente de Cheminon pour tous les habitants âgés de 65 ans et plus. Cet après-midi s'achèvera par un buffet froid offert (sur inscription).

A cette occasion, les conseillers municipaux auront le plaisir de remettre aux invités un coffret cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Le Réveillon de la Saint-Sylvestre est organisé comme chaque année à la Salle Polyvalente (sur inscription). Le comité des fêtes est dans l'obligation de refuser les demandes, même émanant d'habitants de Cheminon, lorsque le nombre maximum d'inscrits est atteint.

Suite aux demandes et observations légitimes des inscrits, nous vous informons que **cette soirée est PRIVÉE**. Bonnes fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux pour 2017.

Le Président, Claude Briolat

Les membres de l'A.S.C. vous remercient pour l'accueil que vous leur avez réservé lors de la vente de leur calendrier.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente de l'A.S.C., Nathalie Veydarier



Les Amis de l'école

L'Association « **Les Amis de l'école** » souhaiterait réaliser des bricolages de Noël, que nous vendrons lors du Marché de Noël « le vendredi 16 décembre » au profit de l'association afin de financer des sorties scolaires.

Si vous avez des décorations de Noël, pelote de laine, fils de coton... que vous n'utilisez plus, pensez à les donner pour l'école et l'association.

Nous vous remercions par avance.

Vous êtes tous les bienvenus à partir de 18 heures lors du Marché de Noël.

Les membres de l'association



L'AVENIR : SAISON 2016-2017

Le 19 mars 2017, à Cheminon, *randonnée de printemps* : 6 ou 12 kms. Rendez-vous à 13h45 à la salle polyvalente, retour vers 17h30.

Le 23 avril 2017, *randonnée de la forêt* : 6 ou 12 kms. Rendez-vous à 13h45 Place du Château de Trois-Fontaines.

Le samedi 29 juillet 2017, *randonnée des étoiles*, en nocturne : 10 kms. Rendez-vous à 21h sous les Halles de Cheminon, retour vers 23h30 « suivant le temps ».

Le 3 septembre 2017, *randonnée d'automne* : 6 ou 12 kms. Rendez-vous Place du Château de Trois-Fontaines à 13h30.

Mairie de Cheminon

Retrouvez-nous sur
Internet !
www.cheminon.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi,
vendredi et samedi
De 9h à 12h

Téléphone :
03 26 73 12 03
Messagerie :
mairie.cheminon@orange.fr

L'AVENIR : CLUB SAINT-NICOLAS

Réunion le mercredi de 13h45 à 17h30

Décembre 2016	7	21	
Janvier 2017	4	18	
Février 2017	1	15	
Mars 2017	1	15	29
Avril 2017	12	26	
mai 2017	10	24	
Juin 2017	7	21	
Juillet 2017	5	19	
Août 2017	2	16	30
Septembre 2017	13	27	

Petite salle polyvalente

Etat civil

DECES

Christian BONNET, domicilié au 2 rue Haute, le 29 septembre 2016 à l'âge de 47 ans

David PILLARD, domicilié au 3 rue des Sablons, le 1^{er} octobre 2016 à l'âge de 44 ans

Gisèle ETIENNOT, domiciliée au 61 rue Haute, le 13 novembre 2016 à l'âge de 86 ans

Eric STUBBS, domicilié au 10 rue Basse, le 15 novembre 2016, à l'âge de 58 ans

MARIAGE

JACQUIER Florian et MANGEL Lise, domiciliés 34 rue Haute, **le 17 septembre 2016**

NOUVEAUX HABITANTS

Mr et Mme BOURGEOIS , 1bis rue Haute

Mr SANTARINI, Kévin et Mme GUIRLINGER, Virginie, 20 rue de Châlons

Mr et Mme KESSLER, 8bis rue de Maurupt